



Mais depuis 2007, le Cisalb (Comité Intersyndical pour l'Assainissement du lac du Bourget) a entrepris la réhabilitation

te enregistrait le
12 000 camions
verains s'en sou-
n... L'objectif ?
chets sous la ter-
fin de limiter au
nfiltration d'eau
rcolation de cet-
s déchets et des
impropres vers

L'idée de savoir les déchets encore présents n'est pas folichonne. Mais c'était, pour M. Jalinoux, la meilleure solution. « Ce chantier a un coût de 3,5M€. Il a été subventionné à hauteur de 1,2M€, l'activité des camions a rapporté 1,3M€. La collectivité, Grand Chambéry et Grand Lac, tous deux propriétaires des terrains en indivision, n'ont dû financer qu'1M€. Ce qui revient à 1€ le m³ réhabilité. Si on avait dû évacuer les déchets, c'était 100€ le m³, sans compter un bilan carbone désastreux avec le transport loin d'ici et les nuisances atmosphériques inévitables en remuant un vaste borborygme d'1,4 millions de m³

de déchets ».

Aujourd'hui, la décharge de la Coua se trouve enterrée de 6 à 10m sous la surface. Celle des Cavettes, entre 2 et 4m.

Plus de PCB au lac

Et les boues des ports ? Lors du nettoyage du Tillet et la réhabilitation de son lit sur le terrain de la Bognette, à Aix-les-Bains, nombre de personnes ont tordu le nez à l'idée que "des boues pleines de PCB étaient évacuées sur la plaine de la Coua". Un raccourci qui agace Renaud Jalinoux.

« Les boues du Tillet ont été catégorisées en trois. Celles qui étaient contaminées sont parties en centre d'enfouisse-

ment en Hollande. Celles qui l'étaient peu ont été traitées sur place. La catégorie emmenée à la Coua était sous le seuil de contamination. Et pour plus de sécurité, encore, on a versé par-dessus 20 000m³ d'argile pour étanchéifier le tout. Ce type de travaux est extrêmement encadré par l'État, croyez-moi ! »

Et celui-ci d'aller plus loin. « Entre le traitement du Tillet et la réhabilitation des deux décharges du Viviers-du-Lac, on a fait un sacré travail de dépollution. D'ici deux ans, quand tout sera bien terminé, il n'y aura plus une goutte de PCB dans le lac ».

Muriel BERNARD

Le Rucher Expérimental du Viviers Du Lac De l'herbe, du miel, des fleurs et des étangs

Les 25 ha de la plaine de la Coua et les 5 ha du vallon des Cavettes sont en train de devenir de vastes espaces de zone humide.

Pour la Coua, des buttes et des talwegs (creux) ont été créés pour favoriser l'écoulement pluvial, dirigé vers deux étangs de 1,7 ha chacun. « Des espèces remarquables de flore et de faune sont apparues » sourit M. Jalinoux. Des fleurs et des roseaux, des crapauds et des grenouilles peuplent les lieux. Les oiseaux de passage sont nombreux, aussi, à venir s'ébattre dans ce havre natu-

rel.

Des ruches ont aussi été implantées à proximité, en partenariat avec les apiculteurs savoyards. Le miel produit fait l'objet d'analyses toxicologiques régulières pour évaluer l'état de l'environnement. Non seulement le miel est exempt de toute pollution, mais il a déjà été récompensé à trois reprises lors de concours de qualité » se félicite le directeur du Cisalb.

Végétation luxuriante

Le vallon des Cavettes se trouve derrière la salle des fêtes posée en face du par-

king d'Intermarché. Après l'apport de 35000m³ de terre et la même quantité d'argile, puis l'engazonnement du tout, l'endroit est à présent une vaste zone humide, qui le restera.

Les 36 500m² de prairie humide abritent 9000m² de marais submergés et de mare d'eaux stagnantes. Des conditions idoines pour une végétation luxuriante répartie sur 5 600m² de prairie fleurie.

Domage que l'on ne s'en rende pas compte à l'œil nu. Car vu du ciel, le spectacle est bien joli.

M.B.